

DES AIDES POUR CERTAINES ENTREPRISES... RIEN POUR LES SALARIE-E-S !

La Fédération CGT des Transports prend acte de la publication du décret du 17 avril 2026 et dénonce une fois de plus le choix du gouvernement à répondre à l'explosion des prix des carburants par des aides exceptionnelles au secteur du transport routier en laissant les salarié-e-s sur le bord de la route.

Derrière l'affichage politique de circonstance, ces aides sont, non seulement insuffisantes, mais ne répondent pas au vrai problème, il suffit de regarder le nombre d'entreprises en redressement ou en liquidation sur la dernière décennie.

Se livrant à une concurrence exacerbée à l'échelle européenne, la profession ne répond même plus aux revalorisations de salaire depuis plusieurs années. Pas un euro ne sera fléché vers les salaires, aucune garantie sur l'emploi, aucun engagement sur les conditions de travail. Celles et ceux qui font tourner les transports, qui subissent la dégradation de leurs conditions de travail et la hausse du coût de la vie, sont purement et simplement ignoré-e-s.

En agissant ainsi, de surcroît, le gouvernement se rend responsable d'une distorsion entre entreprises qui fragilise toute la filière et prépare les restructurations de demain dont les salarié-e-s seront, de nouveau, les premières victimes.

La Fédération considère, pour sortir des logiques de dumping social, qu'il est urgent de réguler le transport routier de marchandises par la mise en œuvre d'une Tarification Sociale Obligatoire et Ecologique au niveau national et européen.

C'est par ce seul levier qu'il est possible de garantir que les chargeurs et les clients paient le vrai coût du transport, garantissant l'emploi, l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail et non des dispositifs d'affichage.

Elle demande dans l'immédiat, l'encadrement des prix du carburant pour tous et l'augmentation des salaires, seules mesures efficaces pour l'ensemble de la profession et des usager-ère-s de la route.

Montreuil, le 22 avril 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

ACTIVITES DU DECHET
TRANSPORT AERIEI
AUTOROUTES
REMONTEES MECANIQUE
TAXIS
TRANSPORT ROUTIER
ACTIVITES DU DECHET
TRANSPORT URBAIN
AUTOROUTES
REMONTEES MECANIQUE
TAXIS
TRANSPORT URBAIN
ACTIVITES DU DECHET
TRANSPORT AERIEI
AUTOROUTES
REMONTEES MECANIQUE
TAXIS
TRANSPORT ROUTIER
ACTIVITES DU DECHET
TRANSPORT AERIEI
AUTOROUTES
ACTIVITES DU DECHET
TAXIS
TRANSPORT ROUTIER
AUTOROUTES
TRANSPORT URBAIN
ACTIVITES DU DECHET
TRANSPORT AERIEI
AUTOROUTES
REMONTEES MECANIQUE
TAXIS
ACTIVITES DU DECHET
TRANSPORT AERIEI
AUTOROUTES
REMONTEES MECANIQUE
TRANSPORT ROUTIER
TAXIS
ACTIVITES DU DECHET
TRANSPORT URBAIN
AUTOROUTES
REMONTEES MECANIQUE
TAXIS
TRANSPORT URBAIN
ACTIVITES DU DECHET
TRANSPORT AERIEI
AUTOROUTES
REMONTEES MECANIQUE
TRANSPORT AERIEI
TRANSPORT ROUTIER
ACTIVITES DU DECHET
TRANSPORT URBAIN
AUTOROUTES
TAXIS
TRANSPORT ROUTIER
AUTOROUTES
TRANSPORT AERIEI
ACTIVITE DES DECHETS
REMONTEES MECANIQUE
AUTOROUTES
REMONTEES MECANIQUE
ACTIVITES DU DECHET
TRANSPORT AERIEI
TRANSPORT URBAIN
TRANSPORT URBAIN
TRANSPORT ROUTIER
ACTIVITES DU DECHET
TRANSPORT URBAIN
AUTOROUTES
REMONTEES MECANIQUE
TAXIS
TRANSPORT ROUTIER
ACTIVITES DU DECHET
TRANSPORT AERIEI
AUTOROUTES
REMONTEES MECANIQUE
TRANSPORT URBAIN
TRANSPORT ROUTIER
ACTIVITES DU DECHET
TRANSPORT URBAIN
AUTOROUTES
REMONTEES MECANIQUE
TAXIS
TRANSPORT ROUTIER
ACTIVITES DU DECHET
TRANSPORT AERIEI
AUTOROUTES
ACTIVITES DU DECHET
TAXIS
TRANSPORT ROUTIER
AUTOROUTES
TRANSPORT URBAIN
ACTIVITES DU DECHET
TRANSPORT AERIEI
AUTOROUTES
REMONTEES MECANIQUE
TAXIS
TRANSPORT ROUTIER
ACTIVITES DU DECHET
TRANSPORT URBAIN
AUTOROUTES
REMONTEES MECANIQUE
TAXIS
TRANSPORT URBAIN
ACTIVITES DU DECHET
TRANSPORT AERIEI
AUTOROUTES
REMONTEES MECANIQUE